



Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers asbl

Yanick Collignon, Sylvie Cugnon, Valère Lequeux et Céline Zintz
Rue de France, 6 à 6730 TINTIGNY

Attention ! Nouvelle adresse : rue Camille Joset, 1 à 6730 Rossignol

Tél/Fax : 063/388.944

Courriels : ycollignon@semois-chiers.be, scugnon@semois-chiers.be,
vlequeux@semois-chiers.be et czintz@semois-chiers.be

Site internet : www.semois-chiers.be

Tintigny, le 02/10/2014.

Compte rendu de la discussion du 25 septembre 2014

Présent(e)s :

M. Roger Laurent, ASBL Défense de la Semois

M. Pascal Legrand, ASBL Défense de la Semois

Mme Mauricette Lallement, Maison du Tourisme de l'Ardenne Namuroise

Mme Danièle Tellier, Cercle des Naturalistes de Belgique

M. Jean-Etienne Hallet, Maison du Tourisme du Pays de Bouillon

Mlle Sylvie Cugnon, Contrat de Rivière Semois-Chiers

Objectifs : relancer la rédactions des prochaines fiches rochers

-Financement : Mlle Cugnon précise que les délais prévus au départ auprès du Député Collin sont dépassés, il est donc nécessaire de faire une nouvelle demande auprès du Député, Bernard Moinet. Cette demande doit être introduite au plus vite, le Contrat de Rivière s'en charge.

-Un espace web (de type dropbox) sera créé pour le partage des fichiers, qui seront cependant transmis par Mlle Cugnon en version papier à Mr Laurent (Martué, 40 6820- Florenville, 061 31 30 82). Cet espace web à d'ores et déjà été créé. Il se trouve à l'adresse <http://www.semois-chiers.be/roches-et-rochers-de-la-semois/> et est protégé par un identifiant et mot de passe uniques :

Identifiant : rochersdelasemois

Mot de passe : 63rochers

-Dix fiches à rédiger (suivant le canevas connu + photos):

- Roche des Corbeaux, à Herbeumont (23) > ~~Juliette Denoyelle~~ , remplacée par Mr Legrand (tableau + photos) et Mr Hallet (textes).
- Roche de la Grotte Saint-Remacle (26), à Cugnon > réalisée par Mr Laurent, Mme Tellier et Mr Hallet (en partie), le document de Mr Laurent à été remis à Mr Hallet pour correction, Mme Tellier doit envoyer ses documents à Mlle Cugnon (scugnon@semois-chiers.be). Le document de Mr Laurent se trouve sur l'espace web.
- Rocher du Chat (17) > Défense de la Semois (MM.Théodore et Laurent) NB : Attention ! Balisage à revoir, la fiche est réalisée (Mr Laurent) et est à relire (voir espace web).
- Roche de la Vanne des Moines (16) > Défense de la Semois (MM.Théodore et Laurent) et ~~Juliette Denoyelle~~, Mr Legrand se charge du tableau et des photos, Mr Hallet du texte.
- Rocher Génifa (7) : ~~Juliette Denoyelle~~, Mr Legrand se charge du tableau et des photos, Mr Hallet du texte.
- La Bohanan, près d'Azy (14) : ~~Juliette Denoyelle~~, Mr Legrand se charge du tableau et des photos, Mr Hallet du texte.
- Roche de la Dampirée, à Dohan (30) : M. Hallet l'a réalisée et Mme Tellier a fait des photographies (documents à envoyer à Mlle Cugnon).
- Rocher du Pendu, sur Bouillon (39) : M. Hallet et Mme Tellier l'ont réalisée (documents à envoyer à Mlle Cugnon).
- Rocher du Corps de Garde, à Mouzaive (52) : (M. Hallet), Mme Tellier l'a réalisée, les documents sont à envoyer à Mlle Cugnon.
- La Grand'Rotche, à Laforêt (55) : (M. Hallet), Mme Tellier l'a réalisée, les documents sont à envoyer à Mlle Cugnon. Il est nécessaire de prendre plus de photos. Mr Hallet propose de demander plus de renseignements sur ce rocher à Mr Lambot.

Remarque : une fiche à été réalisée par Mr Legrand sur la Roche Perette (disponible sur l'espace web, celle-ci sera éditée avec les 10 fiches suivantes (21-30).

-Mr Legrand se propose pour l'aspect « terrain » (tableau et photos) d'une manière générale et va même poursuivre pour les rochers qui ne sont pas encore au programme (avance sur le planning). Pour les photos, il est précisé qu'il faut au minimum une photo de la vue du haut du rocher et une photo du rocher.

-Il est demandé d'une manière générale que ce soit Mme Tellier qui se charge du point de vue géologique, ou, du moins, qu'elle le relise.

-Les panneaux des 10 premières fiches déjà éditées sont placés. Mr Hallet propose que les panneaux des 10 fiches en rédaction soient pyrogravés par l'ouvrier de SAS pendant l'hiver.

-La problématique de la visibilité des panneaux est relevée (visibles de la route ou de la Semois ?).

-Concernant la mise en lumière des rochers, il est très important de le faire avec précautions (en référence à la table des fées tombée, et à la reprise des bouleaux, etc).

- Un premier jet de chaque fiche devra être envoyé à Mlle Cugnon pour la **mi-décembre**, une réunion de rédaction pure sera reprogrammée à cette période.